

Livret d'accueil de l'étudiant



ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026



INTRODUCTION

L'équipe enseignante d'Arts Appliqués, les personnels de direction et les personnels administratifs sont heureux de vous accueillir au sein de l'Établissement Public Local d'Enseignement général et technologique **Ambroise Vollard** (EPL).

Notre lycée de 1350 élèves est situé à Saint-Pierre dans le Sud de l'île de La Réunion. Il est le seul lycée à proposer un pôle Arts Appliqués qui va de la seconde à un bac +3 dans l'académie de La Réunion.

Ce livret vous présente toutes les informations nécessaires à la vie étudiante en DNMADe au lycée Ambroise Vollard.

En cliquant sur un triangle, vous avancez ou reculez d'une page



SOMMAIRE (interactif)

• PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- La Réunion, un cadre d'étude exceptionnel..... page 06
- Saint-Pierre, le lycée Ambroise Vollard page 08
- Présentation de l'équipe administrative et pédagogique page 10
- Présentation de l'espace page 11

• PRÉSENTATION DU DNMADe

- Le DNMADe, qu'est-ce que c'est?..... page 12
- Calendrier de la formation page 14
- Périodes de stage en entreprises page 16
- Mobilité de stage en Erasmus + page 17
- 3e année de DNMADe..... page 19
- Dispositif de suivi et d'orientation des étudiants page 20

• PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

- Humanités et Cultures page 25
- Méthodologie, techniques et langues page 26
- Ateliers de création page 28
- Professionnalisation page 30
- Une formation pour quels métiers?..... page 31

• PRÉSENTATION DES ÉVALUATIONS

- Organisation des pôles d'enseignement et répartition horaire - Mode..... page 34
- Répartition des ECTS par Enseignement Constitutif page 35
- Protocole d'évaluation..... page 37
- Modalités d'évaluation page 40
- Validation des ECTS page 41
- Workshops et partenariats en Mode page 42

• PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT

- Règlement intérieur du DNMADe page 44
- Pré-commission et commission de réorientation..... page 45

• ANNEXES

- Maquette de la formation 1^e année page 46
- Maquette de la formation 2^e année page 47
- Maquette de la formation 3^e année page 48
- Contrat d'engagement page 49
- Autorisation d'utilisation de l'image/la voix d'une personne majeure..... page 50
- Autorisation d'utilisation de l'image/la voix d'une personne mineure..... page 52
- Autorisation d'utilisation de travaux d'étudiants majeurs page 54
- Autorisation d'utilisation de travaux d'étudiants mineurs page 56

UN CADRE DE VIE ET D'ÉTUDES EXCEPTIONNEL



LA RÉUNION

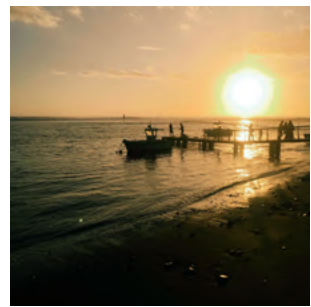
Située au cœur de l'Océan Indien, à 9200 km de la métropole, La Réunion est une île tropicale peuplée de 858.450 habitants (*source Insee 2021*).

Carrefour des civilisations européennes, malgaches, indiennes, asiatiques et africaines, melting-pot insulaire, La Réunion est riche d'un métissage singulier qui se décline aussi bien dans la religion, la culture et l'art, la cuisine.

Paysages grandioses, végétation luxuriante, La Réunion offre une grande diversité d'univers à explorer.

À consulter! Le site de l'office de tourisme de La Réunion:

<https://www.reunion.fr/>



LA RÉUNION



SAINT-PIERRE, LE LYCÉE AMBROISE VOLLARD



LA SECTION DNMADE

Le lycée Ambroise Vollard, voisin de l'IUT, se situe dans le quartier des hauts de Terre Sainte, à 30 mn à pied du centre ville et des plages, 20 mn en bus et moins de 10 mn en voiture.

Plusieurs sites de logements étudiants sont proposés aux abords du lycée (Crous, Campuséo, Central Fac).

La ville de Saint-Pierre est la capitale du sud de l'île, animée et propice à la vie étudiante. On y trouve de nombreux bars et restaurants, boutiques et magasins de fournitures de tissus et d'arts plastiques ou bureautique pour les achats scolaires tout au long de l'année.

Le marché forain se tient tous les samedis matin au nord de la ville au niveau de la Ravine Blanche. Saint-Pierre est «la porte du sud» à partir de laquelle vous pouvez explorer les hauteurs de l'île ainsi que le Sud Sauvage.

Lycée Ambroise Vollard

3 avenue de Soweto
Terre Sainte
97410 Saint-Pierre

Téléphone :

02 62 96 23 50

Mail de la section :

dnmadegraphismevollard@gmail.com

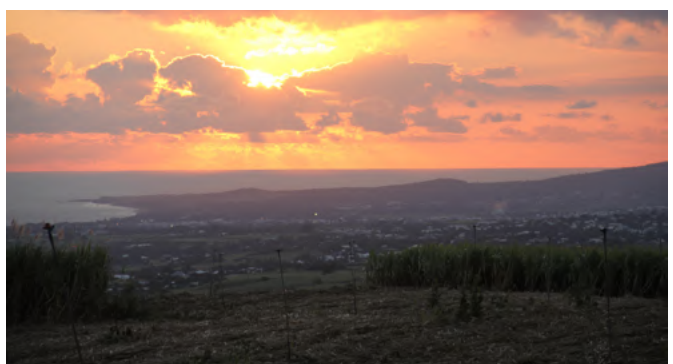
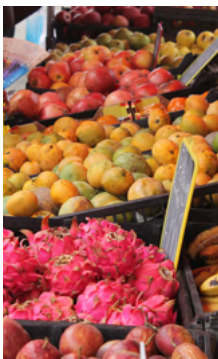
Site du lycée :

<http://lycee-ambroise-vollard.ac-reunion.fr/>

Instagram :

<https://www.instagram.com/dnmade.graphisme.974/>





PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE & PÉDAGOGIQUE

PÔLE ADMINISTRATIF

Jean-Michel GARCIA

Proviseur

Fabrice DE PEINDRAY

DDFPT (Directeur Délégué à la Formation Technique et Professionnelle)
ddfpt.9740019C@ac-reunion.fr

Valérie MAUBERT

Conseillère Principale d'Éducation

1. PÔLE ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES

Erika MEYER

Enseignante en Lettres

Erick LEZAIS

Enseignant Histoire des Arts et du design

Emmanuelle HOGUET

Enseignante en Lettres

Alexis RUELLE

Enseignant certifié cinéma et audio visuel

2. PÔLE ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

Samia GONZALEZ

Enseignante langue Vivante

Maud BIAUSQUE

Enseignante sciences Physiques

Hervé BAILLON

Enseignant langue Vivante

////////

Enseignant sciences Physiques

Catherine RAVENNES

Enseignant langue Vivante

Magdalie MALET

Enseignante Arts Appliqués

Laalia MOREL

Enseignante éco-gestion

Stéphane BONNET

Enseignant Arts Appliqués

3. PÔLE ENSEIGNEMENTS PRATIQUES & PROFESSIONNELS

Julie REVERS

(Coordonnatrice de la section)

Enseignante Arts Appliqués / MODE

Laurence JULIEN

Enseignante Arts Appliqués / MODE

Isabelle KURASZEWSKI

Enseignante Arts appliqués / MODE

Julia GRONDIN

Enseignante Arts Appliqués

Julie REVERS

Enseignant Arts Appliqués / MODE

PRÉSENTATION DE L'ESPACE

ESPACE ET MATÉRIEL DNMADe du LYCÉE AMBROISE VOLLARD

Le pôle Arts Appliqués est regroupé dans le bâtiment B du lycée, où sont dispensés les enseignements spécifiques.

- **Salles de cours Arts Appliqués**

- **Ateliers techniques**

- Presse à imprimer
- Sérigraphie
- Modelage
- Plotter de découpe

- **Atelier textile et couture**

- Machines à coudre
- Brodeuse
- Machine à tricoter
- Métiers à tisser
- Presse à chaud textile

- **Salles informatiques** (ordinateurs PC et Mac / suite Adobe CC)

- Équipement audiovisuel (tablettes graphiques, appareils photo - vidéo, matériel de prise de son)

LE DNMADe, QU'EST-CE QUE C'EST ?

UN DIPLÔME NATIONAL

Le DNMADe (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) est un diplôme valant grade de licence (Bac+3). Au cours de trois années de formation, les étudiants se spécialisent progressivement tout en gagnant en autonomie et en professionnalisation.

Ce diplôme de l'enseignement supérieur s'inscrit dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat) qui a pour but d'unifier l'enseignement supérieur européen et de faciliter les équivalences entre les pays afin de favoriser les déplacements des étudiants au sein de l'Europe. Il ouvre des perspectives de poursuites d'études à l'étranger par la reconnaissance des ECTS* (European Credits Transfer System) capitalisables.

Le LGT Ambroise Vollard est conventionné avec L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION. Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), notamment à son Institut Universitaire de Technologie (IUT) situé au

40, Avenue de Soweto - BP373 Terre Sainte - 97455 Saint-Pierre CEDEX

Le lycée A. Vollard propose 2 mentions : Mode et Graphisme.

FORMATIONS PROPOSÉES AU LYCÉE AMBROISE VOLLARD

Le lycée Ambroise Vollard offre une spécialité par mention :

> MENTION GRAPHISME //

Spécialité : Images et créations numériques

> MENTION MODE //

Spécialité : Création mode , textile et Image

TROIS GRANDS PÔLES D'ENSEIGNEMENT

1. Enseignements génériques : humanités et cultures

Acquisition d'une culture philosophique, littéraire, sémiotique, artistique et historique, relative au design graphique et au design de mode.

2. Enseignements transversaux : méthodologies, techniques et langues

Acquisition d'une culture linguistique, économique et juridique, numérique, technologique, technique.

Acquisition de démarches exploratoires graphiques et plastiques.

LE DNMADe, QU'EST-CE QUE C'EST ?

3. Enseignements pratiques et professionnels : ateliers de création et professionnalisation

Processus créatifs, communication et médiation des projets, travail en atelier, workshops avec interventions de designers professionnels, pratique du co-enseignement et de projets en co-design avec une équipe pluridisciplinaire. Ces enseignements seront constitués de cours théoriques et pratiques, de rencontres et de deux stages.

Chaque **pôle d'enseignement** donne lieu à la délivrance d'**ECTS** (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits).

> Crédits ECTS :

European Credits Transfer System.

*Ce système permet d'attribuer des points à toutes les composantes d'un programme d'études. Il offre une meilleure lisibilité européenne et constitue par ce moyen un outil, complémentaire au diplôme, facilitant la mobilité d'un pays à l'autre et d'un établissement à l'autre. En France, 60 crédits **ECTS** équivalent à un an d'étude.*

Calendrier prévisionnel de formation DNMADe

Année

1

Semestre 1

Août	Semaine 34	Rentrée
	Semaine 35	Journées d'intégration
Septembre	Semaine 36	Journées d'intégration
	Semaine 37	
	Semaine 38	
	Semaine 39	
	Semaine 40	
Octobre	Semaine 41	Micro projets
	Semaine 42	Commission de ré orientation
	Semaine 43	Vacances
	Semaine 44	
	Semaine 45	
	Novembre	Semaine 46
Semaine 47		
Semaine 48		
Semaine 49		
Décembre	Semaine 50	Pré commissions S1 Commissions S1
	Semaine 51	Ateliers de fabrication d'objets

Semestre 2

Mois	Semaine	Contenu
Janvier - Février	Semaine 04	
	Semaine 05	
	Semaine 06	Rendu des rattrapages S1
	Semaine 07	Micro projets
Mars	Semaine 08	
	Semaine 09	JPO
	Semaine 10	Vacances
	Semaine 11	
Avril	Semaine 12	
	Semaine 13	
	Semaine 14	Micro projets
	Semaine 15	
Mai	Semaine 16	
	Semaine 17	
	Semaine 18	
	Semaine 19	Vacances
Juin	Semaine 20	
	Semaine 21	
	Semaine 22	Micro projets
	Semaine 23	Commission pédagogique S2
	Semaine 24	STAGE D'OBSERVATION
	Semaine 25	
	Semaine 26	
	Semaine 27	Rendu rattrapages S2

Découverte & acquisition des outils fondamentaux conceptuels, artistiques et techniques

1080 heures de formation / ± 30 heures par semaine / + 15 heures en autonomie

Année

2

Semestre 3

Mois	Semaine	Contenu
Août	Semaine 34	Rentrée
	Semaine 35	Journées d'intégration
Septembre	Semaine 36	Journées d'intégration
	Semaine 37	Micro projets
	Semaine 38	
	Semaine 39	
Semaine 40		
Octobre	Semaine 41	Vacances
	Semaine 42	
	Semaine 43	
	Semaine 44	
Novembre	Semaine 45	Micro projets
	Semaine 46	
	Semaine 47	
	Semaine 48	
Décembre	Semaine 49	Pré commissions S3
	Semaine 50	

Semestre 4

Mois	Semaine	Contenu
Janvier - Février	Semaine 04	
	Semaine 05	
	Semaine 06	Rendu des rattrapages S3
	Semaine 07	Micro projets
Mars	Semaine 08	
	Semaine 09	JPO
	Semaine 10	Vacances
	Semaine 11	
Avril	Semaine 12	
	Semaine 13	
	Semaine 14	Micro projets
	Semaine 15	
Mai	Semaine 16	
	Semaine 17	
	Semaine 18	
	Semaine 19	STAGE
Juin	Semaine 20	
	Semaine 21	
	Semaine 22	
	Semaine 23	Commission pédagogique S4
	Semaine 24	
	Semaine 25	
	Semaine 26	
	Semaine 27	Rendu rattrapages S2

Approfondissement des savoir-faire & expérimentation des différentes étapes de la démarche de projet

972 heures de formation / ± 27 heures par semaine / + 18 heures en autonomie

Calendrier prévisionnel de formation DNMADe

Année

3

Semestre 5

Août	Semaine 34	Rentrée
	Semaine 35	Journées d'intégration
	Semaine 36	Journées d'intégration
Septembre	Semaine 37	
	Semaine 38	Rédaction du rapport de stage Mémoire
	Semaine 39	
	Semaine 40	Soutenance Rapport de Stage
	Semaine 41	
Octobre	Semaine 42	Vacances
	Semaine 43	
	Semaine 44	
	Semaine 45	Mémoire
	Semaine 46	
	Semaine 47	Rendu du mémoire
	Semaine 48	
	Semaine 49	
	Semaine 50	Soutenance Commissions S5
Décembre	Semaine 51	Ateliers de fabrication d'objets

Semestre 6

Janvier - Février	Semaine 04	Exploration de pistes de projets
	Semaine 05	
	Semaine 06	Rendu des rattrapages S5
	Semaine 07	Exploration de pistes plastiques
	Semaine 08	
	Semaine 09	JPO
Mars	Semaine 10	Vacances
	Semaine 11	
	Semaine 12	
	Semaine 13	
	Semaine 14	
Avril	Semaine 15	Réalisation du projet
	Semaine 16	
	Semaine 17	
	Semaine 18	
	Semaine 19	Vacances
Mai	Semaine 20	
	Semaine 21	Réalisation du projet
	Semaine 22	
	Semaine 23	Préparation de la soutenance
Juin	Semaine 24	Oral Projet Commission S6
	Semaine 25	
	Semaine 26	
	Semaine 27	Rattrap. proj. Jury final

Perfectionnement, autonomie & PROJET de diplôme*
Détermination professionnelle (poursuite d'études / insertion)

864 heures de formation / ± 24 heures par semaine / + 20 heures en autonomie

PÉRIODES DE STAGE EN ENTREPRISE

Afin de consolider et d'enrichir son parcours, l'étudiant effectue sous forme fractionnée deux à trois périodes de stage en situation professionnelle. Elles lui permettent de confronter ses acquis et compétences et favorisent une intégration active au sein d'une structure pour en comprendre les rouages et, également, associer ses capacités à celles d'un collaborateur ou d'une équipe.

1^e année

Un stage de **2 semaines** en fin de deuxième semestre (S2) a pour objectif la définition d'un parcours par le biais d'une observation active et la découverte d'un contexte professionnel en particulier. L'étudiant est chargé de réaliser un carnet de croquis sous forme de carnet de voyage dans lequel il collecte toutes les informations relatives au mode de fonctionnement et process de l'entreprise.

2^e année

Un stage professionnel de **12 à 16 semaines**, en fin du semestre 4, au sein de structures professionnelles préfigurant l'orientation du projet de diplôme. Les objectifs sont : l'acquisition de compétences, de gestes et savoirs spécifiques, vivre une expérience en agence ou studio de production ou au sein d'institutions culturelles et/ ou associatives, en tant que membre intégré. Nous mettons à disposition des étudiants un annuaire répertoire des entreprises d'accueil, alimenté par les retours d'expérience des précédents stagiaires, ainsi qu'un dispositif de suivi personnalisé leur permettant d'être accompagnés dans leurs démarches de recherches.

Durant la première moitié du semestre 5 un retour sur expérience est organisé afin que chaque étudiant puisse faire un bilan du stage effectué au semestre 4. Sous forme d'échange oral avec l'équipe enseignante, la présentation s'appuie sur un document dont la forme est laissée libre à l'étudiant. Ce temps doit permettre de mettre en perspective cette expérience professionnalisante avec les objectifs que l'étudiant souhaite définir pour le développement de son projet d'étude.

3^e année

Un court stage de production (facultatif) vient nourrir le projet de fin d'étude au cours du semestre 6.

MOBILITÉ DE STAGE EN ERASMUS+

L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

Nous faisons aujourd'hui le choix de renforcer la mobilité européenne via le développement d'accords Erasmus+. Cette préoccupation, au cœur de notre formation, valorise l'enseignement des langues et les échanges de pratiques, encourageant la mobilité d'études et d'expériences professionnelles à l'étranger.

LE LYCÉE

Le lycée Ambroise Vollard a signé en 2021 la charte Erasmus et s'engage ainsi à respecter les principes fondamentaux concernant les activités européennes Erasmus.

Les étudiants de DNMADe peuvent, s'ils le désirent, effectuer un stage à l'étranger à la fin de la 2ème année.

Les mobilités de stage

Les mobilités étudiantes s'effectuent - pour le moment - uniquement sous la forme d'un stage dans une entreprise localisée dans un pays européen. Les étudiants peuvent partir lors du 4ème semestre, pour une durée de 2 mois à 4 mois. Une seule mobilité de stage Erasmus est réalisable dans le parcours de l'étudiant.

Critères de sélection et modalités d'accès

Les subventions Erasmus sont ouvertes à tous nos étudiants de DNMADe, sur présentation d'un projet construit et motivé. L'équipe pédagogique et administrative établit une commission qui analyse les demandes et valide les projets. En cas de sur-demandes par rapport au nombre de mobilités subventionnées par l'Agence Erasmus, nous établissons une sélection sur des critères précis qui seront divulgués aux étudiants lors de la réunion de présentation Erasmus, à chaque rentrée.

Des bourses spécifiques pour les personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus+ spécifique, en complément de leur bourse de mobilité qui prendrait en charge les frais supplémentaires engendrés par leur séjour en Europe (jusqu'à 100% des frais réels encourus).

Par "handicap", Erasmus sous-entend :

- des besoins particuliers : handicap mental (intellectuel, cognitif, ou trouble de l'apprentissage), physique, sensoriel, ou autre.
- des problèmes de santé : personnes souffrant de problèmes de santé chroniques, de maladies graves ou de pathologies psychiatriques.

Test de langues conseillés

Un test de niveau est dispensé pour les participants à la mobilité Erasmus+ ayant l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien ou le néerlandais comme principale langue de travail (à l'exception des locuteurs natifs).

MOBILITÉ DE STAGE EN ERASMUS+

Les étudiants ayant obtenu un niveau A1 à B1 se voient automatiquement attribuer une licence de cours en ligne. Dans le cas de l'obtention d'un niveau B2 ou plus, c'est à l'établissement d'attribuer une licence de cours soit dans la langue du test, soit dans celle du pays d'accueil si elle est différente, si l'étudiant le souhaite.

Où partir ?

Le programme Erasmus est ouvert :

- aux 26 Etats membres de l'Union européenne :
Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.
- aux Etats de l'Espace économique européen (AELE) :
Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse
- à deux Etats en procédure d'adhésion à l'UE :
Croatie, Turquie.

Taux des bourses pour l'année 2024 - 2025

Les frais de voyage étaient de 1735 €, les frais de séjour de 786 € par mois auxquels s'ajoutent 150 € par mois de frais de stage et les étudiants ayant moins d'opportunités (boursiers ou autre) pouvaient obtenir un complément de 250 € par mois.

Si le stage se fait dans un pays en dehors de l'UE les frais de séjour sont de 700 euros uniquement.

Ces données sont à remettre à jour pour l'année scolaire qui s'ouvre.

LA 3^e ANNÉE DE DNMADe

PRÉCISIONS

Le mémoire

Il est préparé et soutenu en amont du projet, et consiste en une production éditoriale de réflexion et d'analyse qui s'appuie sur une recherche documentaire et conceptuelle liée au domaine de création de la mention Graphisme, conduisant et nourrissant le projet. Ce travail individuel a pour objectif de sensibiliser à la fois à la recherche et à sa valorisation et démontre une exigence de réflexion et de méthodologie. Le mémoire est évalué lors d'une soutenance orale devant un jury durant le semestre 5, début décembre.

Le projet de fin d'étude

Les attendus sont définis par chaque établissement. Il concentre création, recherche et développement. Il est conçu et réalisé en 3^e année à un niveau professionnel, en relation avec le domaine de création choisi par l'étudiant.

Le projet est évalué au semestre 6, à la fin du mois de juin, lors d'une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants de la formation, d'enseignants chercheurs et de professionnels, qui peut être publique avec accord du candidat.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ORIENTATION DES ÉTUDIANTS

Différents dispositifs sont mis en place au cours des 3 années pour éclairer et guider les étudiants sur la poursuite d'études ou/et sur l'entrée dans la vie professionnelle.

L'Enseignement Constitutif (EC) PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ET POURSUITE D'ÉTUDE est tourné vers 3 objectifs :

- **Appréhender les réalités professionnelles du secteur d'activités.**
- **Construire son parcours de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.**
- **Préparer la recherche de stages et suivre l'étudiant.e durant ces périodes.**

Aide à l'orientation des étudiants

Ce cours s'articule autour de la découverte et de l'analyse des différents domaines et métiers liés à chacune des mentions proposées dans l'établissement.

Des présentations des différents métiers, avec l'appui de vidéos, d'études de cas, d'enquêtes, et de temps à autre l'intervention de professionnels du domaine permettent aux étudiante.e.s de découvrir les spécificités professionnelles de chaque métier et d'approfondir leur connaissance du secteur, en vue de se déterminer par la suite.

Des visites en entreprises et/ou en ateliers peuvent également ponctuer ce cours pour plonger les étudiants dans une expérience concrète, proposer une découverte plus concrète de l'environnement de travail, des tâches et missions.

Des analyses de cas, des visionnages de démarches de designers, des lectures d'interviews sont autant de regards croisés pour nourrir et préciser l'orientation des étudiants.

Par ailleurs, le cours exposera également un panorama des options concernant les poursuites d'études possibles.

Suivi des étudiants

Pour le suivi, des rendez-vous individuels pourront être organisés à différents moments de l'année, pour aider l'étudiant.e à affiner son parcours.

Dans le cadre de la recherche de stages, ce cours permet aussi d'accompagner individuellement l'étudiant.e dans la création de ses CV, portfolio, site, ainsi que dans la rédaction de mails et lettres de motivation.

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS





DNMADe MODE

Diplôme National des métiers d'Art & du design, mention graphisme

Compte Instagram de la section : [INSTAGRAM DN MADE MODE](#)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le DNMADe Mode - spécialité Création Mode, textile et Image

La mention mode se singularise par l'approche de problématiques particulières liées au corps, par le rapport privilégié au volume et par l'approfondissement d'une culture de la mode et de sa communication visuelle.

Les enseignements ont pour objectif de construire des connaissances et des savoir-faire à un niveau professionnel. Les étudiants seront formés à la recherche créative, aux techniques de couture mais également à celles de la communication par l'image.

Le DN Made mention MODE, spécialité Création mode, textile et image articule, définit et oriente l'ensemble des constituants qui gravitent autour des métiers de la mode (stylisme, modélisme, créations textiles, univers et tendances, médiatisation....)

La pluralité et la complémentarité des pratiques doivent ainsi permettre à l'étudiant d'appréhender et de construire un processus de création transversal, une démarche holistique conduisant à une diversité de savoir faire et savoir penser. Envisager la création en design de mode comme une posture singulière et perméable. C'est aussi permettre à l'étudiant de construire au fil des 3 années son identité de créateur.

La formation s'appuie sur l'acquisition de connaissances spécifiques (culture visuelle, dessins de mode, histoire du costume, sémiologie, technologie des matériaux ...), de savoir-faire liés aux techniques de création traditionnelles (broderie, tissage, tricot, sérigraphie, teintures naturelles ...), ainsi que sur les pratiques numériques (logiciels de création graphique, de photo...).

Il s'agit également de définir et comprendre les normes, les limites, les devoirs de production dans la mode et d'en appréhender les enjeux sociaux et environnementaux, en proposant une réflexion sur la dimension morale de la création en design de mode en sensibilisant et en accompagnant les étudiants dans une démarche responsable et éthique de leur pratique.

1

PÔLE ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES

Unité d'Enseignement

HUMANITÉS & CULTURES

Les enseignements génériques Humanités et Cultures constituent le socle fondamental des acquisitions d'une culture composée de champs référentiels philosophique, littéraire, sémiotique, artistique et historique notamment. Si l'approche se veut pour partie théorique et chronologique, elle engage également une compréhension du monde contemporain dans ses composantes historiques et sociétales en s'appuyant sur des approches thématiques et horizontales.

DNMADe 1

S1 / UE1 > 08 ECTS
S2 / UE5 > 08 ECTS

DNMADe 2

S3 / UE9 > 07 ECTS
S4 / UE13 > 06 ECTS

DNMADe 3

S5 / UE17 > 04 ECTS
S6 / UE21 > 04 ECTS

**Soit 37 ECTS
sur 180 ECTS**

Enseignement Constitutif (EC) : HUMANITÉS

S1 Approches en philosophie et LSH* de la problématisation, de concepts fondamentaux, et des méthodologies appliquées.

S2 Une connaissance générale des grands concepts de la philosophie et des LSH, et des méthodologies appliquées à l'expression écrite et orale.

S3 Réflexions sur le langage filmique. Analyse des moyens par lesquels des émotions, des notions ou idées philosophiques passent de l'image au spectateur.

S4 Production individuelle de textes d'analyse filmique, impliquant description et interprétation du son et de l'image, à partir d'un sujet d'étude spécifique (une oeuvre ou un thème).

S5 Analyse et problématisation détaillée d'un sujet, avec approfondissement scientifique de son contexte contemporain

S6 Formulation argumentée d'une problématique et rédaction d'une note de synthèse

Enseignement Constitutif (EC) : CULTURE DES ARTS, DU DESIGN ET DES TECHNIQUES

S1 Construction d'un socle commun de connaissances et jalons des grands repères chronologiques.

S2 Culture des arts, du design et des techniques Les fondements de l'histoire de l'art, compréhension et usage d'un champ référentiel, chronologie et thématiques transversales.

S3 Des grandes évolutions historiques de la création appliquée aux prémisses du design

S4 Histoire et enjeux contemporains des métiers d'art et du design

S5 Approfondissement et problématisation d'un champ spécifique et apports transversaux

S6 Une culture spécifique et approfondie des champs, métiers, la constitution d'un corpus au service des problématiques du projet

* LSH : Littérature et Sciences Humaines

2 PÔLE ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

Unité d'Enseignement

MÉTHODOLOGIE, TECHNIQUES & LANGUES

Les enseignements transversaux consacrés aux méthodologies & techniques construisent les apprentissages des outils et méthodes d'expression créative, d'expérimentation, de visualisation et de compréhension qui sont nécessaires à la démarche de projet jusqu'aux conditions de sa mise en œuvre. Ces enseignements comportent une dimension scientifique visant à la maîtrise, à un niveau adapté, des possibilités et des contraintes liées aux propriétés des matériaux et aux techniques mobilisées. Les apprentissages transversaux dépassent le cadre d'une discipline unique. Ils permettent aux étudiants de se constituer un outillage de connaissances, méthodes et compétences commun à tous les secteurs du design.

DNMADe 1

S1 / UE2 > 11 ECTS
S2 / UE6 > 11 ECTS

DNMADe 2

S3 / UE10 > 10 ECTS
S4 / UE14 > 07 ECTS

DNMADe 3

S5 / UE18 > 05 ECTS
S6 / UE22 > 06 ECTS

**Soit 50 ECTS
sur 180 ECTS**

Enseignement Constitutif (EC) : OUTILS D'EXPRESSION ET D'EXPLORATION CRÉATIVE

S1 Apprentissage et pratiques des outils et médiums fondamentaux - modes d'expérimentation et de recherche.

S2 Approfondissement des outils et médiums fondamentaux et des méthodologies appliquées à la création.

S3 Relations entre les médiums, pratiques et productions croisées et associées à l'atelier de création des méthodologies appliquées à la création.

S4 Pratiques et production croisée associées à l'atelier de création et pratiques plastiques autonomes visant un projet créatif personnel et collaboratif.

S5 Pratiques et démarches de création appliquée à tous les modes d'expression, approfondissement d'une démarche plastique personnelle

S6 Ecriture et expression d'un point de vue plastique et didactique ou service du projet personnel et de la poursuite d'étude.

Enseignement Constitutif (EC) : TECHNOLOGIES ET MATÉRIAUX

S1 Étude des mises en œuvre des matériaux et des systèmes de production, expérimentation, observation et études de cas.

S2 Étude des mises en œuvre des matériaux et des systèmes de production, expérimentation, observation et études de cas, constitution d'une matériauthèque.

S3 Investigation des procédés technologiques dans un but de création, veille technologique spécifique au domaine de compétence.

S4 Processus de création et de concrétisation à partir de matériaux et procédés, observation des compétences technologiques en vue du projet personnel, si possible en lien avec le stage.

S5 Investigation, évaluation, pratique, expérimentation de matériaux, mises en œuvre du projet personnel

S6 Recherche, expérimentation, procédés de mises en œuvre appliquées ou projet personnel; qualifier la création par les technologies.

Enseignement Constitutif (EC) : OUTILS ET LANGAGES NUMÉRIQUES

- S1** Apprentissages des outils numériques fondamentaux PAO CAO.
-
- S2** Approfondissement des outils de PAO CAO et Initiation aux langages numériques.
-
- S3** Approfondissement des outils de spécialité et apprentissage des langages numériques.
-
- S4** Approfondissement des outils de spécialité et des langages numériques associés au projet.
-
- S5** Pratique des outils et des langages numériques spécifiques au projet.
-
- S6** Pratique singulière des outils et des langages numériques au sein du projet de diplôme.

Enseignement Constitutif (EC) : LANGUES VIVANTES

- S1** Harmonisation des niveaux de pratique de l'anglais, développement compréhension et expression orale et écrite
-
- S2** Pratique orale et écrite appliquée aux secteurs de la création.
-
- S3** Culture internationale de références, pratique orale et écrite de la langue en lien avec le domaine professionnel, préparation d'une certification professionnelle, préparation d'une certification européenne, TOEIC, TOEFL
-
- S4** Présenter, communiquer et valoriser son projet. Pratique orale et écrite en situation de workshop, séminaire, concours...
-
- S5** Pratique orale et écrite de la langue appliquée au domaine professionnel, préparation d'argumentaire de démarche de création en lien avec le projet personnel
-
- S6** Pratique orale et rédaction d'une fiche de synthèse dans le cadre du projet personnel

Enseignement Constitutif (EC) : CONTEXTES ÉCONOMIQUES & JURIDIQUES

- S1** Connaissances générales appliquées à l'industrie et à entrepreneuriat.
-
- S2** Connaissances générales appliquées à des situations contextualisées.
-
- S3** Étude de cas et élaboration de projets collaboratifs et spécificités économiques et juridiques.
-
- S4** Micro projets collaboratifs et spécificités économiques et juridiques, étude de cas.
-
- S5** Projets collaboratifs et formation à entrepreneuriat.
-
- S6** Détermination et conception d'un cadre économique et juridique corrélé au projet.

3

PÔLE ENSEIGNEMENTS PRATIQUES & PROFESSIONNELS

Unité d'Enseignement

ATELIERS DE CRÉATION

L'Unité d'Enseignement Ateliers de création constitue le cœur du diplôme. Ils sont le lieu des pratiques de création, des savoir-faire techniques, des méthodologies et des démarches de projet. Ils identifient la spécialité de formation et favorisent la mise en synergie de plusieurs disciplines par la pratique du co-enseignement autour du projet et de ses processus de fabrication.

A travers des situations de conception et création variées, l'objectif est de développer une méthodologie de projet et de sensibiliser l'étudiant à des problématiques contemporaines et spécifiques à la spécialité.

Les compétences abordées visent à explorer et développer des pistes créatives en faisant appel à des savoir-faire techniques et une culture personnelle, et à communiquer l'ensemble des étapes de la démarche et de la réflexion.

Les Ateliers de création s'organisent sur des plages de cours articulant des temps de théorie, des temps de pratique et d'application.

DNMADe 1

S1 / UE3 > 09 ECTS
S2 / UE7 > 08 ECTS

DNMADe 2

S3 / UE10 > 12 ECTS
S4 / UE14 > 07 ECTS

DNMADe 3

S5 / UE18 > 11 ECTS
S6 / UE22 > 17 ECTS

**Soit 64 ECTS
sur 180 ECTS**

Enseignement Constitutif (EC) : TECHNIQUES ET SAVOIR-FAIRE

S1 Découverte et sensibilisation.

S2 Échantillonnage, élaboration de matériauthèque.

S3 Pratiques et approfondissement d'un champ spécifique.

S4 Pratiques collaboratives, croiser les spécificités de champs techniques complémentaires.

S5 Pratiques collaboratives, approfondissement d'une expertise personnelle.

S6 Maîtrise des pratiques et process au service du projet personnel.

Enseignement Constitutif (EC) : PRATIQUE ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET

S1 Micro-projets ouverts sur différents champs de la création.

S2 Expérimentation de la démarche de projet dans plusieurs champs de la création

S3 Démarche de projet individuelle et spécifique à un champ professionnel.

S4 Démarche de projet collaborative, problématique complexe et spécifique à plusieurs champs professionnels.

S5 Démarche de projet collaborative, problématique complexe et spécifique à un champ professionnel, capacité à construire une démarche propre.

S6 Démarche spécifique à un champ professionnel, programmation d'un contexte personnel propice à la création et la fabrication

Enseignement Constitutif (EC) : COMMUNICATION ET MÉDIATION DU PROJET

- S1** Initiation aux différents modes et codes de représentation et de communication.
-
- S2** Apprentissages des modes et codes de représentation et de communication.
- =====
- S3** Présenter, communiquer et valoriser son projet.
-
- S4** Présenter, communiquer et valoriser son projet.
- =====
- S5** Concevoir, rédiger et choisir les modes de communication adéquats.
-
- S6** Présenter, exposer, valoriser son projet.

Enseignement Constitutif (EC) : DÉMARCHE DE RECHERCHE EN LIEN AVEC LA PRATIQUE DE PROJET

- S1** Accompagnement vers l'autonomie.
-
- S2** Accompagnement vers l'autonomie.
- =====
- S3** Analyser, questionner/interroger la pratique (démarche réflexive).
-
- S4** Problématiser et investiguer par la pratique (poser un sujet, définir une problématique, conduire un raisonnement impliquant la pratique)
- =====
- S5** Construire un développement argumenté et étayé de références, rédiger un mémoire de projet précisant les choix et étapes-clés de la démarche.
-
- S6** Investiguer par la pratique (démarche heuristique et prospective, fouiller un sujet/domaine/une thématique).

3

PÔLE ENSEIGNEMENTS PRATIQUES & PROFESSIONNELS

Unité d'Enseignement

PROFESSIONNALISATION

L'enseignement Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude a pour objectif de délimiter le ou les domaines d'activité dans lesquels l'étudiant souhaite s'engager à travers son diplôme. L'étudiant y construit son parcours de formation, et prépare plus largement le parcours professionnel ou la poursuite d'études qu'il souhaitera mener après le diplôme. Cet enseignement constitutif s'articule aux différents temps de stages professionnels organisés durant la formation et la pratique du projet conduite en Ateliers de Création. Il s'agit de développer plus spécifiquement chez l'étudiant diverses compétences comportementales et pratiques. Le travail, très orienté par la recherche d'informations professionnelles et de stages, met en jeu des compétences rédactionnelles et orales, de communication, d'échange et de présentation, nécessaires à la prise de contact comme au travail collaboratif en milieu professionnel.

DNMADe 1

S1 / UE4 > 02 ECTS
S2 / UE8 > 03 ECTS

DNMADe 2

S3 / UE12 > 01 ECTS
S4 / UE16 > 10 ECTS

DNMADe 3

S5 / UE20 > 10 ECTS
S6 / UE24 > 03 ECTS

**Soit 29 ECTS
sur 180 ECTS**

Enseignement Constitutif (EC) : PARCOURS DE PROFESSIONNALI- SATION ET POURSUITE D'ÉTUDE

Initiation et construction du parcours, individualisation, tutorat, visites d'entreprises, de laboratoires, de centres de recherches articulés aux cours de technologies, matériaux et projet 5j d'observation.

S1

Enseignement Constitutif (EC) : STAGE

S1

S2

Détermination et construction d'un parcours structuré.

S2

Stage court 2 semaines (expérience d'observation et découverte d'un contexte professionnel pour définir son parcours).

S3

Positionnement et enrichissement des compétences.

S3

S4

Positionnement et enrichissement des compétences vis-à-vis du projet recherche de partenariats.

S4

Stage (12 à 16 semaines)

S5

Structurer les partenariats et les compétences en vue du projet personnel.

S5

Rapport d'activité du stage, mutualisation des compétences découvertes en situation professionnelle

S6

Argumentation, valorisation et promotion du projet personnel.

S6

Stage de pré-professionnalisation possible en lien avec le projet personnel 2 mois

UNE FORMATION POUR QUELS MÉTIERS ?

Le titulaire du DNMADe exerce son activité professionnelle en tant que designer, artisan ou technicien indépendant, salarié d'entreprise ou entrepreneur, free-lance ou intermittent, au sein de différentes structures professionnelles.

La construction du parcours de l'étudiant se décline autour de deux objectifs qui structurent le DN MADE. Il s'agit de permettre une insertion professionnelle qualitative dans un ou des domaine(s) de création où l'étudiant pourra démontrer le niveau de compétence acquis durant ces six semestres. La construction du parcours de l'étudiant peut également lui permettre une poursuite d'études dans tout autre diplôme de niveau I (DSAA, DNSEP, diplôme ENSCI, ENSAD etc.).

Le choix revient à l'étudiant qui peut légitimement avoir pour ambition de parfaire ses compétences jusqu'à un niveau master, conférant grade master, ou tout diplôme de niveau I pour prétendre à un profil de poste de type 'direction artistique junior'.

Le titulaire du DNMADe exerce son activité professionnelle en tant que designer, artisan ou technicien indépendant, salarié d'entreprise ou entrepreneur, free-lance ou intermittent, au sein de différentes structures professionnelles, collectives ou collaboratives.

LA MENTION MODE FORME AUX MÉTIERS DE :

(création)

Styliste / Styliste modéliste / Directeur de collection/ Créateur / Designer / Infographiste textile

(technique)

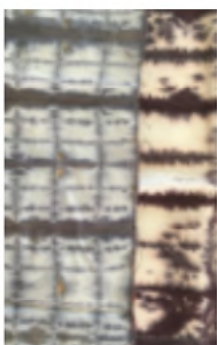
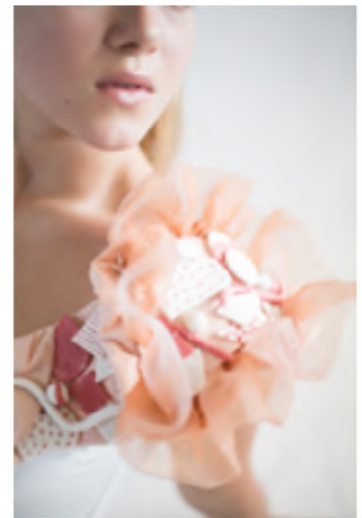
Modéliste / Responsable de production / Chef de produit / Sourceur

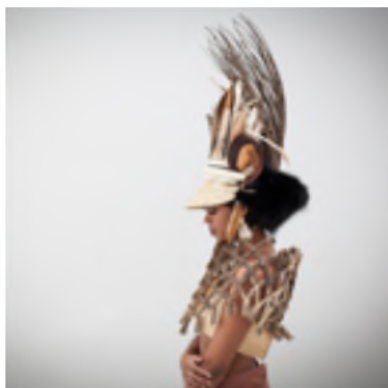
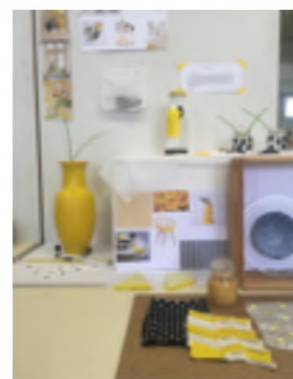
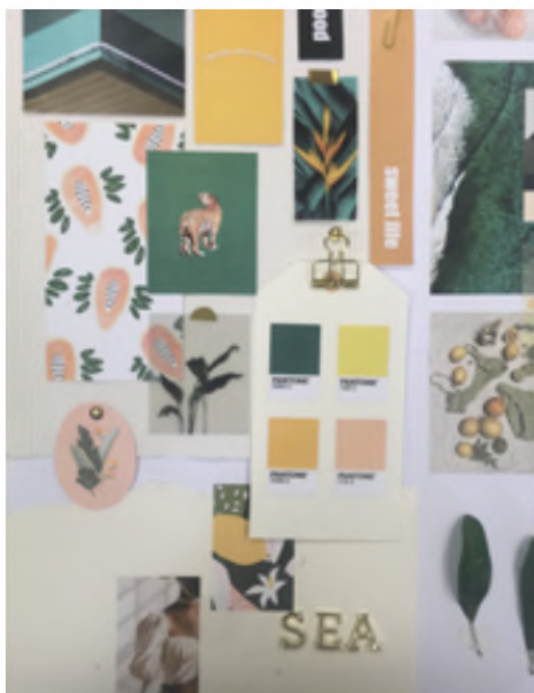
(communication)

Visuel merchandiser / Brand manager / Acheteur de mode / Designer d'espace de vente / Styliste photo / Attaché de presse

Structures d'insertion :

- Secteur de la mode et du prêt-à-porter / femme, homme, sport wear, kid's wear, active wear, lingerie...
- Secteurs du luxe, de la haute couture et de la création d'objets d'exception, prospective, recherche et développement, presse, communication, magazine et média numériques.
- Textile (création , motifs, teinture...)
- Secteur de la mode éthique et durable





ORGANISATION DES PÔLES D'ENSEIGNEMENT ET RÉPARTITION HORAIRES

Mode

HEURES HEBDOMADAIRES

Année	Année	Année	Année
1	2	3	3
S1 & S2	S3 & S4	S5	S6

PÔLE ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES

Unité d'Enseignement HUMANITÉS ET CULTURES

EC* Humanités Philosophie et Sciences Humaines	Structurer de façon spécifique et transversale la formation intellectuelle et méthodologique des étudiants.	2	2	2	-
EC Lettres et Langue Française	Aviver la curiosité grâce à une culture plurielle. Consolider une culture personnelle et critique.				
EC Culture des arts, du design et des techniques	Transmission de savoirs théoriques constitutifs d'une culture artistique fondamentale puis plus spécifique.	3	2	-	1

PÔLE ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

Unité d'Enseignement MÉTHODOLOGIES, TECHNIQUES ET LANGUES

EC Outils d'expression et d'exploration créative	Définir une écriture et une posture personnelle : dessins, expressions plastiques, géométrie, perspective, volume, couleur, lumière, son, matières, médias.	5	4	3	2
EC Technologies et matériaux	Comprendre les supports techniques et technologiques par l'observation et l'analyse, l'apprentissage, la pratique.	3	3	1	1
EC Outils et langages numériques	Acquérir des compétences pratiques et sensibiliser aux enjeux socio-économiques du numérique.	2	1	1	1
EC Langues vivantes	Acquérir des compétences pratiques et sensibiliser aux enjeux socio-économiques du numérique.	2	2	1	1
EC Contextes économiques & juridiques	Développer les connaissances et compétences. Repérer et comprendre l'environnement et l'organisation des activités professionnelles.	1	1	1	1

PÔLE ENSEIGNEMENTS PRATIQUES & PROFESSIONNELS

Unité d'Enseignement ATELIERS DE CRÉATION

EC Techniques et savoir-faire	Acquérir savoir-faire et techniques pour en faire des outils de création et de conception.	4	4	4	5
EC Pratique et mise en œuvre du projet	Acquérir la méthodologie de démarche de projet permettant de donner vie à une idée de sa conception à sa concrétisation et médiatisation.	4	4	4	8
EC Communication et médiation du projet	Acquérir les méthodologies pour montrer et démontrer des idées, ses processus et démarches de création à l'oral et à travers des supports de médiation.	2	2	2	3
EC Accompagnement vers l'autonomie (S1 et S2)	Accueillir les étudiants venus d'horizons diversifiés.	1	-	-	-
EC Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet (S3-S6)	Acquérir les méthodes liées à la recherche, développer ses capacités d'analyse et de recul critique, conduire au mémoire.	-	1	4	-

Unité d'Enseignement PROFESSIONNALISATION

EC Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude	Appréhender les réalités professionnelles. Construire et enrichir son parcours par le biais de stages en entreprise, et aussi étude de cas, d'intervention de professionnels.	1	1	1	1
--	---	---	---	---	---

TOTAL HEURES / HEBDO PRÉSENTIEL

30 27 24 24

TRAVAIL EN AUTONOMIE

15 18 20 20

*EC = Enseignement Constitutif

Répartition des ECTS par Enseignement Constitutif sur les 3 années de la formation

		DNMADe 1	DNMADe 2	DNMADe 3			
1 . Pôle ENSEIGNEMENTS GÉNÉRIQUES							
Unités d'Enseignement (UE)	Enseignement Constitutif (EC)	S1	S2	S3	S4	S5	S6
HUMANITÉS ET CULTURES	Humanités Philosophie et Sciences Humaines - Lettres et Langue Française	UE 1 8 ECTS	UE 5 8 ECTS	UE 9 7 ECTS	UE 13 6 ECTS	UE 17 4 ECTS	UE 21 4 ECTS
	Culture des arts, du design et des techniques						
2. Pôle ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX							
Unités d'Enseignement (UE)	Enseignement Constitutif (EC)	S1	S2	S3	S4	S5	S6
MÉTHODOLOGIES, TECHNIQUES ET LANGUES	Outils d'expression et d'exploration créative	UE 2 11 ECTS	UE 6 11 ECTS	UE 10 10 ECTS	UE 14 7 ECTS	UE 18 5 ECTS	UE 22 6 ECTS
	Technologies et matériaux dont 1h de sciences en co-animation						
	Outils et langages numériques						
	Langues vivantes						
	Contextes économiques & juridiques						
3. Pôle ENSEIGNEMENTS PRATIQUES & PROFESSIONNELS							
Unités d'Enseignement (UE)	Enseignement Constitutif (EC)	S1	S2	S3	S4	S5	S6
ATELIERS DE CRÉATION	Techniques et savoir-faire	UE 3 9 ECTS	UE 7 8 ECTS	UE 11 12 ECTS	UE 15 7 ECTS	UE 19 11 ECTS	UE 23 17 ECTS
	Pratique et mise en œuvre du projet						
	Communication et médiation du projet						
	Accompagnement vers l'autonomie (S1 et S2)						
	Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet (S3-S6)						
PROFESSIONNALISATION	Parcours de professionnalisation et poursuite d'études	UE 4 2 ECTS	UE 8 3 ECTS	UE 12 1 ECTS	UE 16 10 ECTS	UE 20 10 ECTS	UE 24 3 ECTS
	Stage en milieu professionnel						
		30 ECTS	30 ECTS	30 ECTS	30 ECTS	30 ECTS	30 ECTS
		60 ECTS		60 ECTS		60 ECTS	
		180 ECTS					

(Rappel) > **Crédits ECTS :**

European Credits Transfer System.

Ce système permet d'attribuer des points à toutes les composantes d'un programme d'études. Il offre une meilleure lisibilité européenne et constitue par ce moyen un outil, complémentaire au diplôme, facilitant la mobilité d'un pays à l'autre et d'un établissement à l'autre. En France, 60 crédits ECTS équivalent à un an d'étude.

Lexique du tableau page précédente

Les **pôles d'enseignement** au nombre de 3 déterminent les champs de connaissance et d'activités :

- Enseignements **génériques**
- Enseignements **transversaux**
- Enseignements **pratiques et professionnels**

Les **Unités d'Enseignement** (ou **UE**) : chaque semestre comporte des UE qui se composent d'une ou plusieurs matières, soit une combinaison de plusieurs EC.

Les **Enseignements Constitutifs** (ou **EC**) sont les différentes matières enseignées.

Les pôles d'enseignement et les Unités d'Enseignement regroupent les mêmes Enseignements Constitutifs.

PROTOCOLE D'ÉVALUATION

Évaluation des Enseignements Constitutifs, validation des Unités d'Enseignement et compensations

La formation en DNMADe repose sur l'acquisition de connaissances et de compétences terminales sur lesquelles sont fondées les évaluations des enseignements.

La compétence est entendue comme l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches. Son évaluation suppose l'existence d'un contexte caractérisé de mise en œuvre de la compétence et d'indicateurs précisant le niveau de performance attendu.

Les compétences du DNMADe sont listées pages 38 à 40.

Les Unités d'Enseignement des quatre premiers semestres sont validées sous la forme d'un contrôle continu.

Les unités d'enseignement des cinquième et sixième semestres sont validées par contrôle continu, exceptées les UE 19 et 23 respectivement validées par les épreuves ponctuelles de soutenance orale du mémoire et du projet MADe.

Chaque unité d'enseignement est définitivement acquise dès lors que l'étudiant a atteint au moins le niveau de maîtrise **satisfaisante**. Le niveau de maîtrise atteint est évalué selon une échelle de référence qui comprend quatre échelons ainsi désignés :

« maîtrise insuffisante » 1

« maîtrise fragile » 2

« maîtrise satisfaisante » 3

« très bonne maîtrise » 4

Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement, soit, à l'exception des UE 19 et 23, par compensation entre unités d'enseignement regroupées dans un même bloc de compétences et entre éléments constitutifs d'une même unité d'enseignement.

La commission pédagogique définit les modalités de la compensation entre éléments constitutifs de chaque unité d'enseignement et entre unités d'enseignement. Cette dernière s'effectue entre unités d'enseignement constitutives d'un semestre. Elle s'effectue également entre unités d'enseignement constitutives de deux semestres consécutifs, non séparés par une période de vacances, en tenant compte des résultats obtenus aux sessions de rattrapage afférentes.

PROTOCOLE D'ÉVALUATION

Chaque semestre, une commission pédagogique validera l'acquisition d'une UE ou prévoira des modalités de rattrapage. À la fin de chaque année, une commission pédagogique validera le passage ou le redoublement de l'étudiant. Une session de rattrapage pourra être accordée pour une UE ayant un niveau de maîtrise fragile ou insuffisante.

Chaque Unité d'Enseignement a une valeur définie en crédits européens. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Pour la compensation entre UE de deux semestres différents, une maîtrise fragile se compense par une « maîtrise satisfaisante » ou « très bonne maîtrise » dans l'UE du semestre consécutif de la même année.

Aux semestres 2 et 4, un rattrapage peut être proposé par la commission pédagogique pour des UE défaillantes.

Un passage à l'année supérieure peut se faire avec des UE défaillantes, avec décision de la commission pédagogique. Cependant, si une ou plusieurs UE restent défaillantes à l'issue des 6 semestres, le diplôme ne pourra pas être validé.

Liste des compétences du DNMADe

N° bloc	Désignation Bloc de compétences	N° Com-pé-tences	Désignation des compétences
1	Utiliser les outils numériques de référence	C1.1	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
2	S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère	C2.1	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
		C2.2	Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue vivante étrangère.
3	Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel	C3.1	Désigner les ressources, mettre en œuvre les outils et les méthodes de recherche propres au champ professionnel abordé.
		C3.2	Expérimenter des outils de création et de recherche plastique et conceptuelle permettant de structurer les étapes d'un projet et leurs interactions.
		C3.3	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel.
4	Exploiter des données à des fins d'analyse	C4.1	Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité.
		C4.2	Recueillir des ressources pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
		C4.3	Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
		C4.4	Développer une argumentation avec un esprit critique.

PROTOCOLE D'ÉVALUATION

Liste des compétences du DNMADe, suite

N° bloc	Désignation Bloc de compétences	N° Com-pé-tences	Désignation des compétences
5	Agir en tant que professionnel dans le domaine du graphisme	C5.1	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
		C5.2	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
		C5.3	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
		C5.4	Prendre en compte l'environnement économique de l'activité professionnelle et appréhender des démarches entrepreneuriales
6	Exercer des activités de veille professionnelle en design et métiers d'art	C6.1	Développer ses propres ressources, méthodes et outils de médiation et de communication.
		C6.2	Veiller à l'adéquation des connaissances et compétences aux évolutions et besoin du métier.
7	Employer différentes techniques d'information et de communication en design et métiers d'art	C7.1	Développer ses propres ressources, méthodes et outils de médiation et de communication.
		C7.2	Veiller à l'adéquation des connaissances et compétences aux évolutions et besoin du métier.
8	Coopérer et travailler en équipe	C8.1	Entretenir des liens et dialoguer au sein des équipes, avec les partenaires du projet et les experts associés.
		C8.2	Partager ses connaissances au sein d'une équipe et d'un réseau d'acteurs professionnels pluridisciplinaires.
		C8.3	Engager sa responsabilité au service du projet en prenant en compte les outils et méthodes de conception, de création et de réalisation.

N° bloc	Désignation Bloc de compétences	N° Com-pé-tences	Désignation des compétences
9	Élaborer une stratégie personnelle relative aux métiers du graphisme	C9.1	Faire état d'une écriture et d'une pratique expérimentale personnelle : des dimensions plastique, sensorielle, graphique, volumique, technologique, structurelle et signifiante de l'image et de ses composants.
		C9.2	Formaliser et rendre visible ses expériences pour valoriser son identité personnelle : - dans la conception et le pilotage de projets de design graphique - dans la gestion de projet et la réalisation d'un produit de design graphique
		C9.3	S'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre : - Maîtrise des outils, protocoles et techniques du design graphique et de la communication. - Développement d'une culture professionnelle du graphisme et de la communication (photographique, littéraire, typographique, artistique et des arts visuels ...)

PROTOCOLE D'ÉVALUATION

Liste des compétences du DNMADe, fin

N° bloc	Désignation Bloc de compétences	N° Com-pé-tences	Désignation des compétences
10	Développer et mettre en œuvre des outils de création et de recherche relevant du graphisme	C10.1	Définir une approche collaborative avec l'ensemble des acteurs concernés : client, prescripteur, auteur, technicien, imprimeur, sous-traitants, directeurs techniques, directeurs marketing, diffuseurs et selon l'ampleur du projet sociologue, sémiologue, philosophe...
		C10.2	Proposer des orientations créatives et prospectives relevant du domaine de design graphique.
		C10.3	Expérimenter les différents champs d'hypothèses en prenant en compte l'aspect formel (plastique, sensoriel, graphique ou volumique, technologique), l'aspect structurel (incitations langagières, dialectique texte/image, compositions graphiques et règles typographiques...), la rhétorique et la sémiologie de l'image.
		C10.4	Au regard de la demande initiale cahier des charges, commande, vérifier la faisabilité technique, économique et juridique de production et d'édition du projet de design graphique.
		C10.5	Veiller au respect des échéances et au contrôle technique et artistique selon les règles du métier.
		C10.6	Rechercher des visuels, images, messages, stratégies de communication ; argumenter ses choix de création au travers de supports et de média adaptés 2D et/ou 3D et/ou supports vidéos et/ou interactifs
		C10.7	Mettre en œuvre les matériaux, les techniques et les technologies innovantes ou traditionnelles dans le cadre de la conception et de la réalisation de tout ou partie d'un projet de design graphique que ce soit dans le design de message, design d'identité ou design d'édition (scénario, story-board, messages, identité visuelle, typographie, logotype, mises en page, affiches, flyers, habillages, chartes graphiques, packaging, graphisme d'information, design d'interfaces, design de services, signalétique, design éditorial, dossier de presse...)
11	Concevoir, conduire et superviser une production relevant du graphisme	C11.1	Saisir les éléments caractéristiques d'un projet de produits de design graphique au travers de dessins, maquettes et d'échantillons en prenant en compte les étapes de réalisation et fabrication.
		C11.2	Prototyper ou réaliser tout ou partie du projet en incluant les outils numériques CAO, DAO, PAO
		C11.3	Établir des principes d'évolution du projet de design graphique selon des critères explicités.
		C11.4	Faire la démonstration que le projet de design graphique est bien en adéquation avec la demande initiale et son économie générale.
		C11.5	Planifier et gérer les différentes étapes d'un projet jusqu'à son rendu et sa validation en prenant en compte l'environnement de réalisation, de production et de diffusion et les pratiques de développement durable.
		C11.6	Favoriser le dialogue au sein des équipes et avec les partenaires du projet et les experts associés client, prescripteur, auteur, technicien, imprimeur, sous-traitants, directeurs techniques, directeurs marketing, diffuseurs, prestataires, et selon la dimension du projet, sociologue, sémiologue, philosophes...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les évaluations au sein de chaque EC sont définies par chaque enseignant. L'évaluation au sein de la formation s'effectue selon 3 modalités :

- **Des exercices formatifs**, comme des mini projets, des exposés, des devoirs sur table, des devoirs à la maison, faisant l'objet d'un retour par le biais d'une « fiche conseil » permettant à l'étudiant de se situer dans ses apprentissages tout au long du semestre.
- **Des épreuves ponctuelles** au cours desquelles sont évaluées des compétences dans différents EC.
- **Des projets transversaux** réunissant plusieurs enseignements au cours desquels sont évaluées des compétences dans différents EC.

VALIDATION DES ECTS

5. Attribution des ECTS :

Pour chaque UE les ECTS sont délivrés de manière globale en fonction des compétences acquises.

Un semestre = 30 ECTS (donc 180 ECTS pour l'ensemble de la formation).

Le passage d'une année sur l'autre est tributaire de l'obtention d'un minimum de 48 ECTS.

Les autres mécanismes de compensation :

- 2e niveau de compensation : les UE se compensent au sein d'un même semestre.
- 3e niveau de compensation : les semestres d'une même année se compensent.

Les crédits sont calculés en fonction de la charge de travail qui prend en compte les cours magistraux, les travaux pratiques, les séminaires, les stages, les recherches, le travail personnel, les examens, les objectifs de la formation et les compétences à acquérir.

Commission pédagogiques

- Pour le premier semestre la commission de validation se réunit au cours des semaines 49 et 50 (fin décembre).
- Pour le second semestre la commission de validation se réunit de la semaine 24 à la semaine 26 (fin juin).

WORKSHOPS et PARTENARIATS EN MODE

Les workshops :

quand un.e professionnel.le vous accompagne sur un temps court

Chaque année différents workshops sont prévus dans différents domaines qui s'articulent autour de la mode afin d'enrichir les connaissances et le spectre d'intervention.

- Aline Escalon (Photographe aquatique, artiste, plasticienne)

- o Projet sur le thème de la piscine

- Julie Gentils (Créatrice de bijoux en céramique)

- o Workshop avec les étudiants sur la création de parures

- Sandrine Luminet (Photographe) / Mickael Gresset (vidéaste)

- o Réalisation de différents shootings

- Karine Chane Yin & Patrice Fuma Courtis (photographes, D.A.)

- o Prêt de tenues étudiants pour shooting / workshop pour les Belles Lunettes

- Le paon atypique (Photographe)

- o Réalisation de photos artistiques

- Alain Gernigon

- o Artiste / Art - Biophilic Design Space

- Whole / Aurélia Wolf

- o Réalisation de teintures végétales avec motifs

- Elolivia

- o Réalisation de sets design

Les partenariats extérieurs, une opportunité de répondre à une commande réelle :

L'équipe Mode du lycée Ambroise Vollard se plaît à créer des partenariats réguliers pour que les étudiant.e.s expérimentent leur méthodologie et leur pratique dans un contexte réel.

- Casa Saba (Concept store)

- o Réalisation de vitrines

- Orun Island (Entreprise sportwear)

- o réalisation d'une collection capsule

- Salt & Lemon / Adeline Lhermenault (Créatrice de vêtement et concept store)

- o réalisation d'une collection capsule

- Jérôme Brabant (Danseur et chorégraphe)

- o Création de costumes de scènes

- Tropical Drawing (festival de dessin)

- o création et exposition

- Les jolies Choses (boutique prêt-à-porter haut de gamme)

- o illustrations , création en stylisme

- Ravaz death crew (marque et boutique de streetwear underground)

- o illustrations , créations motifs

Les partenariats intérieurs, des situations de création collaborative dynamique et enrichissantes :

Les étudiants de DNMA De Mode seront amenés à travailler régulièrement avec des étudiants ou élèves d'autres niveaux et d'autres sections du lycée. Les équipes pédagogiques aiment mettre au point des projets qui mélangent les étudiants afin que chacun s'enrichisse du travail en équipe et rencontre d'autres façons de penser, de voir les choses, de travailler, de produire. Les partenariats entre niveaux au sein du DNMA De Mode (entre les différentes années), et entre mentions (Graphisme et Mode) seront ainsi assez fréquents.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR SPÉCIFIQUE AU DNMADe

En premier lieu, il convient de rappeler que les étudiants de la filière DNMADe sont soumis au règlement intérieur général de l'établissement, au même titre que tout élève. En second lieu, une politique d'assiduité et de travail spécifique à la formation est mise en place.

Les étudiants signent en début d'année un contrat d'engagement DNMADe qu'ils s'obligent à respecter tout au long de leur formation.

ASSIDUITE :

Il est porté à la connaissance de tous les étudiants que le défaut d'assiduité aux activités pédagogiques de toute nature organisées dans le cadre de la formation (cours, TD, TP, Workshop, sorties scolaires,...) sera sanctionnée et préjudiciable à l'obtention du diplôme.

ABSENCES :

Les absences de chaque unité d'enseignement (UE) sont comptabilisées en heures.

Si les absences injustifiées (ABI) excèdent les 20% du volume horaire total du semestre pour un Enseignement Constitutif (EC), l'ensemble du bloc de compétences ne sera pas validé.

Il est important de noter que chaque bloc de compétences donne un certain nombre d'ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System : système de points développé par l'Union européenne dans de l'espace européen de l'enseignement supérieur).

Les étudiants peuvent avoir 30 ECTS par semestre soit 60 ECTS par année.

La formation se faisant sur 3 ans (6 semestres) ouvrent un total de 180 ECTS pour la formation.

Il est important de noter que pour avoir le droit de passer en année supérieure, il faut que l'étudiant obtienne au minimum 48 ECTS.

Pour chaque semestre, une commission pédagogique étudie les situations de chaque étudiant. Elle proposera, selon sa situation, un passage au semestre supérieur, un rattrapage, un redoublement ou une exclusion de la formation.

JUSTIFICATION DES ABSENCES :

Seules les absences autorisées avec justificatifs : maladie, maternité, incapacité résultants d'un accident (certificat médical original et/ou suivi médical), obligations civiles ou militaires légales (convocation), examen du permis de conduite (convocation), mariage de l'étudiant (extrait), naissance d'un enfant (extrait d'acte de naissance), décès d'un parent proche (actes) ou tout cas exceptionnel laissé à l'appréciation du chef d'établissement, n'entraîneront pas de sanctions sauf en cas de prolongation anormale.

Il est précisé que les mots d'excuse des parents ou de l'étudiant lorsqu'il est majeur ne sont pas considérés comme des justificatifs valables. Il sera procédé ponctuellement à des vérifications de la validité des justificatifs auprès des organismes émetteurs. L'usage de faux documents sera pris en compte par la commission pédagogique de fin de semestre et le jury de délibération de fin de diplôme et pourra faire l'objet d'une sanction auprès de la commission de discipline de l'établissement. Toute absence prévue ou imprévue doit être signalée soit à l'avance soit le plus rapidement possible à l'Etablissement avec un justificatif au Conseiller Principal d'Education en charge de la formation par message PRONOTE ou par courriel. Ce dernier informera l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Dans le cas d'une absence supérieure à 10 jours ouvrés, l'étudiant doit impérativement faire parvenir les justificatifs au service de la vie scolaire dans les 10 jours ouvrés. En cas d'absence injustifiée, la mention ABI (Absence Injustifiée) sera portée sur le logiciel de saisie des absences PRONOTE.

INTEMPERIES :

- En cas d'alerte cyclonique orange, rouge et violette : les absences seront justifiées.

- En cas de vigilance Météo France Orange et Rouge dans une zone où passe le trajet usuel de l'étudiant entre son domicile et le lycée, les absences seront justifiées. (fiche cyclonique faisant foi)

RETARDS :

Il est laissé à l'appréciation de chaque enseignant de décider, quelque soit la durée du retard qu'aura un étudiant, soit de l'accepter en cours, TD, TP en mentionnant sur PRONOTE la durée du retard, soit de le refuser.

Le temps de retard est comptabilisé au même titre que les absences. Dans le cas où l'étudiant ne serait pas admis en cours pour cause de retard répétitif ou retard trop important, ce dernier sera considéré comme Absence Injustifiée.

Les absences non justifiées seront déclarées au CROUS dans le cadre du contrôle de l'assiduité des étudiants boursiers. Elles pourront entraîner une suspension du versement de la bourse par le CROUS et, le cas échéant, la production d'un ordre de reversement.

RECUPERATION DES COURS MANQUES :

En cas d'absence justifiée, il est attendu de l'étudiant une attitude responsable :

- Prévenir l'enseignant, si possible en amont, sinon au retour en cours, des motifs de l'absence.
- S'informer auprès des délégués du travail réalisé durant la séance, et le récupérer.
- S'informer auprès des délégués du travail demandé pour la prochaine séance, et le faire.

ABSENCES EVALUATION ET NON-RENDUS DU TRAVAIL :

A chaque semestre pour les 3 ans de formation, les étudiants auront des travaux à rendre et des évaluations ponctuelles pour valider ou pas les compétences pour chaque Unité d'Enseignement (UE).

a) Absence justifiée à une évaluation

Lorsqu'un étudiant ne se présente pas lors de l'évaluation d'un Enseignement Constitutif (EC), il est dans l'obligation de contacter l'enseignant de l'Enseignement Constitutif (EC) afin de prendre connaissance des modalités de la seconde situation d'évaluation qui lui sera proposée. En cas d'absence à cette dernière, l'EC ne sera pas validé.

b) Absence le jour d'un rendu d'un travail

Si un étudiant est dans l'incapacité de rendre son travail, il a la possibilité de :

- faire parvenir son travail à l'enseignant par une tierce personne (camarade de classe par exemple)
- envoyer sa production à l'enseignant par mail le jour du rendu, et le rendre en main propre à son retour en cours.

c) Non-rendu d'une production attendue

L'absence à une épreuve sur table ou le défaut de rendu d'un travail parmi ceux exigés est sanctionnée par l'invalidation de l'Enseignement Constitutif et donc de l'Unité d'Enseignement.

Cette invalidation peut être levée lors du rendu d'un travail de rattrapage proposé par l'enseignant jugé satisfaisant.

Si l'étudiant n'a répondu à aucune évaluation pour un Enseignement Constitutif (EC), l'Unité d'Evaluation (UE) ne pourra être acquise et les ECTS ne pourront être délivrés.

Si cet étudiant ne dépasse pas les 20 % d'absence injustifiée dans un Enseignement Constitutif (EC) et que le bloc de compétence associé n'est pas validé, l'étudiant sera informé des modalités de rattrapage en fin de semestre par la commission pédagogique.

TABLEAU DU TAUX D'ABSENTÉISME MAXIMUM PAR SEMESTRE

(première et seconde années) pour l'année scolaire
[sur la base de 5 jours/semaine]

	Première année	8%	Deuxième année	8%	Troisième année	8%
Semestre 1	De août à décembre semaine 34 à 49 = 69 jours	6 jours	De août à décembre semaine 34 à 49 = 69 jours	6 jours	De août à décembre semaine 34 à 49 = 69 jours	6 jours
Semestre 2	De janvier à juin semaine 4 à 24 = 85 jours	7 jours	De janvier à avril semaine 4 à 13 = 65 jours	5 jours	De janvier à juillet semaine 4 à 26 = 95 jours	8 jours

PRÉ-COMMISSION et COMMISSION DE RÉORIENTATION

Deux instances sont prévues pour encadrer les étudiants au sein de la formation et mener un suivi de leur engagement.

• **Une pré-commission de réorientation** a lieu à mi semestre et examine les cas des étudiants dont l'absentéisme est élevé et/ou qui n'ont pas rendu le travail demandé. Elle est composée du professeur principal et de la CPE ou du Directeur Délégué à la Formation Professionnelle et Technique.

La vocation de cet entretien est :

- De dresser un constat et rappeler les engagements pris par l'étudiant
- D'étudier les difficultés rencontrées par l'étudiant
- D'étudier le projet professionnel de l'étudiant et l'aider à mener une réflexion sur la meilleure façon d'atteindre ses objectifs
- De proposer à l'étudiant des dispositifs de soutien
- De préciser les attentes de l'équipe pédagogique
- De rappeler à l'étudiant les risques encourus s'il ne se ressaisit pas
- D'étudier les possibilités qui s'ouvrent à l'étudiant.

• **La commission de réorientation** se tient à l'issue de la commission pédagogique (à la fin de chaque semestre).

Elle est composée du DDFPT (Directeur Délégué à la Formation Technique et Professionnelle), de la CPE et d'enseignants.

Lorsqu'un ou plusieurs étudiants voient leur taux d'absentéisme dépasser le plafond des 8 % par semestre, ou que l'engagement est insuffisant, la commission statue sur leur poursuite d'étude.

En fonction du profil de chaque étudiant plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- L'étudiant s'engage à être assidu et à rendre l'ensemble des travaux demandés par l'équipe pédagogique.
- L'étudiant peut aussi assumer ses défaillances et s'engager vers un nouveau parcours scolaire ou professionnel.

Au sortir de la commission, les étudiants qui se réorientent peuvent, s'ils le désirent, bénéficier d'un suivi assuré par la Conseillère Principale d'Éducation et la Conseillère d'Orientation Psychologue afin de leur permettre de se positionner sur une poursuite d'étude ou sur un projet professionnel plus en phase avec leurs aspirations.

Maquette de la formation 1^{ère} année de DNMADe MODE

Lycée Ambroise Vollard

TOTAL sur 30h :
24h d'AA

6h d'enseignement général (2h Humanités, 1h sciences, 2h Anglais, 1h Eco)

1 ^{ère} année Découverte - Acquisition des Fondamentaux						
S1	UE	Unités d'enseignements	Présentiel			
		Enseignements génériques	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Humanités et Cultures	4	1	5	8
	UE1	EC 1.1 Humanités approches en philosophie et LSH de la problématisation, de concepts fondamentaux, et des méthodologies appliquées.	1	1	2	3
		EC 1.2 culture des arts, du design et des techniques Construction d'un socle commun de connaissances et jalons des grands repères chronologiques	2	1	3	5
		Enseignements transversaux	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Méthodologies, techniques et langues	7	6	13	11
		EC 2.1 Outils d'expression et d'exploration créative Apprentissage et pratiques des outils et médiums fondamentaux - modes d'expérimentation et de recherche	3,5	1,5	5	5
		EC 2.2 Technologies et matériaux* Étude des mises en œuvre des matériaux et des systèmes de production, expérimentation, observation et études de cas En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique			3	2
	UE2	EC 2.3 Outils et langages numériques* Apprentissages des outils numériques Fondamentaux PAO CAO En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique			2	2
		EC 2.4 Langues vivantes Harmonisation des niveaux de pratique de l'anglais, développement compréhension et expression orale et écrite	1	1	2	1
		EC 2.5 Contextes économiques & juridiques Connaissances générales appliquées à l'industrie et à l'entrepreneuriat			1	1
		Enseignements Pratiques & Professionnels	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Ateliers de création	2	9	11	9
		EC 3.1 Techniques et savoir-faire Découverte et sensibilisation			4	2
		EC 3.2 Pratique et mise en œuvre du projet micro-projets ouverts sur différents champs de la création			4	5
		EC 3.3 Communication et médiation du projet initiation aux différents modes et codes de représentation et de communication			2	2
		Accompagnement vers l'autonomie (heures à ventiler pour accueillir les publics diversifiés)			1	
		Professionnalisation	1		1	ECTS
	UE4	EC 4 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude Initiation et construction du parcours, individualisation, tutorat visites d'entreprises, de laboratoires, de centres de recherches articulés aux cours de technologies, matériaux et projet 5j d'observation	1			1
		Stage				1
		TOTAL hebdomadaire			30	30
		Travail en autonomie			15	
		Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés				

* dont 3h d'enseignements scientifiques à répartir entre les 2 Enseignements Constitutifs (EC2.2 et EC2.3), notamment assurées par des enseignants de mathématiques, de physique-chimie, de sciences techniques industrielles

1 ^{ère} année Découverte - Acquisition des Fondamentaux						
S2	UE	Unités d'enseignements	Présentiel en heures			
		Enseignements génériques	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Humanités et Cultures	4	1	5	8
	UE5	EC 5.1 Humanités Une connaissance générale des grands concepts de la philosophie et des LSH, et des méthodologies appliquées à l'expression écrite et orale.	1	1	2	3
		EC 5.2 culture des arts, du design et des techniques Les fondements de l'histoire de l'art, compréhension et usage d'un champ référentiel, chronologie et thématiques transversales	2	1	3	5
		Enseignements transversaux	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Méthodologies, techniques et langues	7	6	13	11
		EC 6.1 Outils d'expression et d'exploration créative Approfondissement des outils et médiums fondamentaux et des méthodologies appliquées à la création	3,5	1,5	5	5
		EC 6.2 Technologies et matériaux* Étude des mises en œuvre des matériaux et des systèmes de production, expérimentation, observation et études de cas, constitution d'une matériauthèque. En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique			3	2
	UE6	EC 6.3 Outils et langages numériques* Approfondissement des outils de PAO CAO et Initiation aux langages numériques En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique			2	2
		EC 6.4 Langues vivantes Pratique orale et écrite appliquée aux secteurs de la création.	1	1	2	1
		EC 6.5 Contextes économiques & juridiques Connaissances générales appliquées à des situations contextualisées			1	1
		Enseignements Pratiques & Professionnels	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Ateliers de création	2	9	11	9
		EC 7.1 Techniques et savoir-faire Échantillonnage, élaboration de matériauthèque			4	2
		EC 7.2 Pratique et mise en œuvre du projet Expérimentation de la démarche de projet dans plusieurs champs de la création			4	5
		EC 7.3 Communication et médiation du projet Apprentissages des modes et codes de représentation et de communication			2	2
		Accompagnement vers l'autonomie (heures à ventiler pour accueillir les publics diversifiés)			1	
		Professionnalisation	1		1	ECTS
	UE8	EC 8 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude détermination et construction d'un parcours structuré, stage court 2 semaines (expérience d'observation et découverte d'un contexte professionnel pour définir son parcours)	1		1	1
		Stage				2
		TOTAL hebdomadaire			30	30
		Travail en autonomie			15	
		Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés				

8,5h d'AA mutualisées avec les GRAPH1
(ces heures apparaissent sur fond bleu clair).

Maquette de la formation 2^e année de DNMADe MODE

Lycée Ambroise Vollard

TOTAL sur 27h :

21h d'AA

6h d'enseignement général (2h Humanités, 1h sciences, 2h Anglais, 1h Eco)

2e année Approfondissement - spécialisation						
S3	UE	Unités d'enseignements	Présentiel			
		Enseignements génériques	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Humanités et Cultures	3	1	4	7
	UE9	EC 9.1 Humanités <i>Réflexions sur le langage filmique. Analyse des moyens par lesquels des émotions, des notions ou idées philosophiques passent de l'image au spectateur.</i>			2	3
		EC 9.2 culture des arts, du design et des techniques <i>Des grandes évolutions historiques de la création appliquée aux prémisses du design</i>			2	4
		Enseignements transversaux	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Méthodologies, techniques et langues	5	5	10	10
	UE 10	EC 10.1 Outils d'expression et d'exploration créative <i>Relations entre les médiums, pratiques et productions croisées et associées à l'atelier de création</i>			4	2
		EC 10.2 Technologies et matériaux* <i>Investigation des procédés technologiques dans un but de création, veille technologique spécifique au domaine de compétence</i> <i>En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			1 1	2
		EC 10.3 Outils et langages numériques* <i>Approfondissement des outils de spécialité et apprentissage des langages numériques</i> <i>En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			1	4
		EC 10.4 Langues vivantes <i>Culture internationale de références, pratique orale et écrite de la langue en lien avec le domaine professionnel, préparation d'une certification professionnelle, préparation d'une certification européenne, TOEIC, TOEFL</i>			2	1
		EC 10.5 Contextes économiques & juridiques <i>Étude de cas et élaboration de projets collaboratifs et spécificités économiques et juridiques</i>			1	1
		Enseignements Pratiques & Professionnels	CM	TD/TP	Total	ECTS
	UE 11	Ateliers de création	2	10	12	12
		EC 11.1 Techniques et savoir-faire <i>Pratiques et approfondissement d'un champ spécifique</i>			5	4
		EC 11.2 Pratique et mise en œuvre du projet <i>Démarche de projet individuelle et spécifique à un champ professionnel</i>			4	5
		EC 11.3 Communication et médiation du projet <i>Présenter, communiquer et valoriser son projet</i>			2	2
		EC 11.4 Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet <i>Analyser, questionner/interroger la pratique (démarche réflexive)</i>			1	1
		Professionnalisation	1		1	ECTS
	UE 12	EC 12 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude <i>Positionnement et enrichissement des compétences</i>			1	1
		Stage				0
		TOTAL hebdomadaire			27	30
		Travail en autonomie			18	
		Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés				

* dont 3h d'enseignements scientifiques à répartir entre les 2 Enseignements Constitutifs (EC10.2 et EC10.3), notamment assurées par des enseignants de mathématiques, de physique-chimie, de sciences techniques industrielles

2e année Approfondissement - spécialisation						
S4	UE	Unités d'enseignements	Présentiel			
		Enseignements génériques	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Humanités et Cultures	4		4	6
	UE 13	EC 13.1 Humanités <i>Production individuelle de textes d'analyse filmique, impliquant description et interprétation du son et de l'image, à partir d'un sujet d'étude spécifique (une œuvre ou un thème).</i>			2	3
		EC 13.2 culture des arts, du design et des techniques <i>Histoire et enjeux contemporains des métiers d'art et du design</i>			2	3
		Enseignements transversaux	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Méthodologies, techniques et langues	5	5	10	7
	UE 14	EC 14.1 Outils d'expression et d'exploration créative <i>Pratiques et production croisée associées à l'atelier de création et pratiques plastiques autonomes visant un projet créatif personnel et collaboratif</i>			4	1
		EC 14.2 Technologies et matériaux* <i>Processus de création et de concrétisation à partir de matériaux et procédés, observation des compétences technologiques en vue du projet personnel, si possible en lien avec le stage</i> <i>En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			1 1	2
		EC 14.3 Outils et langages numériques* <i>Approfondissement des outils de spécialité et des langages numériques associés au projet</i> <i>En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			1	2
		EC 14.4 Langues vivantes <i>Présenter, communiquer et valoriser son projet</i> <i>Pratique orale et écrite en situation de workshop, séminaire, concours...</i>			2	1
		EC 14.5 Contextes économiques & juridiques <i>Micro projets collaboratifs et spécificités économiques et juridiques, étude de cas</i>			1	1
		Enseignements Pratiques & Professionnels	CM	TD/TP	Total	ECTS
	UE 15	Ateliers de création	2	10	12	7
		EC 15.1 Techniques et savoir-faire <i>Pratiques collaboratives, croiser les spécificités de champs techniques complémentaires</i>			5	2
		EC 15.2 Pratique et mise en œuvre du projet <i>Démarche de projet collaborative, problématique complexe et spécifique à plusieurs champs professionnels</i>			4	3
		EC 15.3 Communication et médiation du projet <i>Présenter, communiquer et valoriser son projet</i>			2	1
		EC 15.4 Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet <i>Problématiser et investiguer par la pratique (poser un sujet, définir une problématique, conduire un raisonnement impliquant la pratique)</i>			1	1
		Professionnalisation	1		1	ECTS
	UE 16	EC 16.1 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude <i>Positionnement et enrichissement des compétences vis-à-vis du projet recherche de partenariats</i>			1	1
		EC 16.2 Stage (12 à 16 semaines)				9
		TOTAL hebdomadaire			27	30
		Travail en autonomie			18	
		Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés				

Pas d'heure mutualisée avec les GRAPH2

Maquette de la formation 3^e année de DNMADe MODE

Lycée Ambroise Vollard

TOTAL sur 24h :

18h d'AA

6h d'enseignement général (2h Humanités, 3h sciences, 1h Anglais, 1h Eco)

3e année Perfectionnement - Projet						
SS	UE	Unités d'enseignements	Présentiel			
		Enseignements génériques	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Humanités et Cultures			2	4
	UE 17	EC 17.1 Humanités <i>Analyse et problématisation détaillée d'un sujet, avec approfondissement scientifique de son contexte contemporain</i>			2	4
		EC 17.2 culture des arts, du design et des techniques <i>Approfondissement et problématisation d'un champ spécifique et apports transversaux</i>			0	0
		Enseignements transversaux	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Méthodologies, techniques et langues			7	5
		EC 18.1 Outils d'expression et d'exploration créative <i>Pratiques et démarches de création appliquée à tous les modes d'expression, approfondissement d'une démarche plastique personnelle</i>			3	1
		EC 18.2 Technologies et matériaux* <i>Investigation, évaluation, pratique, expérimentation de matériaux, mises en œuvre du projet personnel</i>			1	1
	UE 18	EC 18.3 Outils et langages numériques* <i>Pratique des outils et des langages numériques spécifiques au projet</i> <i>En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			1	1
		EC 18.4 Langues vivantes <i>Pratique orale et écrite de la langue appliquée au domaine professionnel, préparation d'argumentaire de démarche de création en lien avec le projet personnel</i>			1	1
		EC 18.5 Contextes économiques & juridiques <i>projets collaboratifs et formation à l'entrepreneuriat</i>			1	1
		Enseignements Pratiques & Professionnels	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Ateliers de création	4	10	14	11
	UE 19	EC 19.1 Techniques et savoir-faire <i>Pratiques collaboratives, approfondissement d'une expertise personnelle</i>			4	2
		EC 19.2 Pratique et mise en œuvre du projet <i>Démarche de projet collaborative, problématique complexe et spécifique à un champ professionnel, capacité à construire une démarche propre</i>			4	1
		EC 19.3 Communication et médiation du projet <i>Concevoir, rédiger et choisir les modes de communication adéquats</i>			2	3
		EC 19.4 Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet <i>Investiguer par la pratique (démarche heuristique et prospective, fouiller un sujet/domaine/une thématique)</i>			4	5
		Professionalisation			1	ECTS
	UE 20	EC 20.1 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude <i>Structurer les partenariats et les compétences en vue du projet personnel</i>			1	1
		EC 20.2 Stage <i>Rapport d'activité du stage, mutualisation des compétences découvertes en situation professionnelle</i>				9
		TOTAL hebdomadaire			24	30
		Travail en autonomie			20	
		Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés				

3e année Perfectionnement - Projet						
S6	UE	Unités d'enseignements	Présentiel			
		Enseignements génériques	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Humanités et Cultures			1	4
	UE 21	EC 21.1 Humanités <i>Formulation argumentée d'une problématique et rédaction d'une note de synthèse</i>			0	0
		EC 21.2 culture des arts, du design et des techniques <i>Une culture spécifique et approfondie des champs, métiers, la constitution d'un corpus au service des problématiques du projet</i>			1	4
		Enseignements transversaux	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Méthodologies, techniques et langues			6	6
		EC 22.1 Outils d'expression et d'exploration créative <i>écriture et expression d'un point de vue plastique et didactique ou service du projet personnel et de la poursuite d'étude</i>			0	0
		EC 22.2 Technologies et matériaux* <i>Recherche, expérimentation, procédés de mises en œuvre appliquées ou projet personnel; qualifier la création par les technologies</i> <i>En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			1	1
	UE 22	EC 22.3 Outils et langages numériques* <i>Pratique singulière des outils et des langages numériques au sein du projet de diplôme</i> <i>En bleu les heures effectuées par un prof de math et ou un prof de physique</i>			3	2
		EC 22.4 Langues vivantes <i>Pratique orale et rédaction d'une fiche de synthèse dans le cadre du projet personnel</i>			1	0
		EC 22.5 Contextes économiques & juridiques <i>Détermination et conception d'un cadre économique et juridique corrélé au projet</i>			1	3
		Enseignements Pratiques & Professionnels	CM	TD/TP	Total	ECTS
		Ateliers de création	4	12	16	17
	UE 23	EC 23.1 Techniques et savoir-faire <i>Maîtrise des pratiques et process au service du projet personnel</i>			5	4
		EC 23.2 Pratique et mise en œuvre du projet <i>Démarche spécifique à un champ professionnel, programmation d'un contexte personnel propice à la création et la fabrication</i>			8	10
		EC 23.3 Communication et médiation du projet <i>Présenter, exposer, valoriser son projet</i>			3	3
		EC 23.4 Démarche de recherche en lien avec la pratique de projet <i>Construire un développement argumenté et étayé de références, rédiger un mémoire de projet précisant les choix et étapes-clés de la démarche</i>			0	0
		Professionalisation			1	ECTS
	UE 24	EC 24.1 Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude <i>Argumentation, valorisation et promotion du projet personnel</i>			1	3
		EC 24.2 Stage <i>de pré-professionnalisation possible en lien avec le projet personnel 2 mois</i>				0
		TOTAL hebdomadaire			24	30
		Travail en autonomie			20	
		Enseignants chercheurs et/ou professionnels associés				

* dont 2h d'enseignements scientifiques à répartir entre les 2 Enseignements Constitutifs (EC18.2 et EC18.3), notamment assurées par des enseignants de mathématiques, de physique-chimie, de sciences techniques industrielles

Pas d'heure mutualisée avec les GRAPH3

CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉTUDIANT DNMADe



Nom :

.

Prénom :

Classe :

Année scolaire :

CE CONTRAT D'ENGAGEMENT EST VALABLE POUR TOUTE LA DURÉE DE VOTRE FORMATION EN DNMADe.

**Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des informations du livret d'accueil de l'étudiant et du règlement intérieur du lycée Ambroise Vollard.
Je m'engage à:**

- Respecter les directives émises par l'ensemble des enseignants et de la Direction.
- Respecter l'ensemble du matériel et des équipements mis à la disposition des étudiants.
- Porter une tenue correcte.
- Participer à l'ensemble des cours prévus, toute absence devant être justifiée (Règlement Intérieur DNMAde relatifs aux absences préjudiciable à l'obtention du diplôme)
- Fournir un travail assidu et régulier. La décision de passage en année supérieure tiendra compte des résultats obtenus (48 ECTS mini) durant l'année en cours.
- Fournir tout travail personnel demandé par les enseignants en complément des cours (devoirs écrits, exposés, dossiers professionnels, etc.).

Date :

Signature de l'étudiant majeur
ou des représentants légaux:

Cachet de l'établissement

AUTORISATION D'ENREGISTREMENT ET D'UTILISATION DE L'IMAGE/LA VOIX D'UNE PERSONNE MAJEURE

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des étudiants (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre des projets menés au cours des trois années de formation en DNMADe et les objectifs seront préalablement expliqués aux étudiants et à leurs responsables légaux.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7).

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Établissement scolaire : Lycée Ambroise Vollard

Adresse : 3 avenue de Soweto - Terre Sainte

Code postal / Commune : 97410 Saint-Pierre

Téléphone : 02 62 96 23 50

Année scolaire : **Classe de DNMADe :**

1. FINALITÉS ENVISAGÉES

Gestion administrative, activités pédagogiques :

- Communication sur la formation DNMADe
- Informations sur les activités menées tout au long de la formation
- Publicité pour la section (campagne de recrutement / journées portes ouvertes / etc.)

2. DÉSIGNATION DU PROJET AUDIO-VISUEL

Projets :

- Évènements divers / Sorties pédagogiques / Journées portes ouvertes / Workshops

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

3. MODES D'EXPLOITATION ENVISAGÉES

Support	Étendue de la diffusion
Gestion administrative - Logiciel de vie scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire
Trombinoscope	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, étudiants
Pour un usage collectif dans sa classe	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, étudiants
En Ligne	Site avec accès réservé (ENT, plateforme, extranet ...) / Site du lycée / Blog de la section
En Ligne	Internet (monde entier) : Instagram / Youtube
Projection collective	- Usage collectif dans les classes des étudiants enregistrés - Autres usages institutionnels à vocation éducative, de formation ou de recherche - Usages de communication externe de l'institution

4. AUTORISATION (rayer la mention inutile)

Je soussigné(e) : [Nom – Prénom]

Demeurant : [adresse]

Déclare être majeur(e) ou mineur (e) émancipé(e) (rayez la mention inutile).

J'ai compris à quoi servaient ces projets et qui pourrait voir/entendre ces enregistrements.

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels. Je reconnais expressément n'être lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, voire de mon nom.

- Autorise la captation de mon image / de ma voix et l'utilisation qui en sera faite par l'établissement scolaire.

- N'autorise pas la captation de mon image / de ma voix.

Merci d'écrire lisiblement le mot « REFUS » :

Fait à

Le

Signature :

5. POUR EXERCER VOS DROITS

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par le chef d'établissement afin de répondre à une mission d'intérêt public. Les informations vous concernant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image ou la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la DDFPT (Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques) du lycée aux coordonnées suivantes :

Nathalie DALBERA / Lycée Ambroise Vollard, 3 rue de Soweto 97410 Saint Pierre

Mail : nathalie.dalbera@ac-reunion.fr

Tel : 0262 49 93 19

Fait en autant d'originaux que nécessaire (représentants légaux, organisateur projet et établissement scolaire).

AUTORISATION D'ENREGISTREMENT ET D'UTILISATION DE L'IMAGE/LA VOIX D'UNE PERSONNE MINEURE

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des étudiants (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre des projets menés au cours des trois années de formation en DNMADe et les objectifs seront préalablement expliqués aux étudiants et à leurs responsables légaux.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7).

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Établissement scolaire : Lycée Ambroise Vollard

Adresse : 3 avenue de Soweto - Terre Sainte

Code postal / Commune : 97410 Saint-Pierre

Téléphone : 02 62 96 23 50

Année scolaire : **Classe de DNMADe :**

1. FINALITÉS ENVISAGÉES

Gestion administrative, activités pédagogiques :

- Communication sur la formation DNMADe
- Informations sur les activités menées tout au long de la formation
- Publicité pour la section (campagne de recrutement / journées portes ouvertes / etc.)

2. DÉSIGNATION DU PROJET AUDIO-VISUEL

Projets :

- Évènements divers / Sorties pédagogiques / Journées portes ouvertes / Workshops

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

3. MODES D'EXPLOITATION ENVISAGÉS

Support	Étendue de la diffusion
Gestion administrative - Logiciel de vie scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire
Trombinoscope	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, étudiants
Pour un usage collectif dans sa classe	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, étudiants
En Ligne	Site avec accès réservé (ENT, plateforme, extranet ...) / Site du lycée / Blog de la section

En Ligne	Internet (monde entier) : Instagram / Youtube
Projection collective	- Usage collectif dans les classes des étudiants enregistrés - Autres usages institutionnels à vocation éducative, de formation ou de recherche - Usages de communication externe de l'institution

4. CONSENTEMENT DE L'ÉTUDIANT (rayer la mention inutile)

J'ai lu et j'accepte que l'on enregistre et exploite (mon image, ma voix), dans le cadre de ces projets.

Je ne suis pas d'accord.

Nom prénom de l'étudiant :

Date et Signature :

5. AUTORISATION PARENTALE

Je (Nous) soussigné(e)(s) : [Nom – Prénom]

.....

Demeurant : [adresse]

.....

Et : [Nom – Prénom]

Demeurant : [adresses à préciser si différentes].....

.....

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de :

[Nom – Prénom de l'étudiant]

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom et

- Autorise la captation de son image / de sa voix et l'utilisation qui en sera faite par l'établissement scolaire.

- N'autorise pas la captation de son image / de sa voix.

Merci d'écrire lisiblement le mot « REFUS » :

Fait à

Le

Signature(s) :

6. POUR EXERCER VOS DROITS

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par le chef d'établissement afin de répondre à une mission d'intérêt public. Les informations vous concernant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image ou la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter la DDFPT (Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques) du lycée aux coordonnées suivantes :

Nathalie DALBERA / Lycée Ambroise Vollard, 3 rue de Soweto 97410 Saint Pierre

Mail : nathalie.dalbera@ac-reunion.fr

Tel : 0262 49 93 19

Fait en autant d'originaux que nécessaire (représentants légaux, organisateur projet et établissement scolaire).

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES ET DE TRAVAUX D'ÉTUDIANTS MAJEURS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE LA FORMATION

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre des projets des sections concernées, étant entendu que les objectifs de ces projets ont été préalablement expliqués aux étudiants majeurs.

Dans le cadre de la promotion de la section et afin de relater la vie de la classe vous serez amené à produire

- des articles concernant la vie de la classe ;
- des travaux (dessins, photographies, textes, images multimédias, sons, etc.).

Un article peut être illustré de photographies montrant les étudiants seuls ou en groupes. Nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous autorisant l'utilisation des photographies réalisées durant la présente année scolaire, ainsi que les travaux éventuellement réalisés, selon les modes d'exploitation indiqués dans la présente autorisation.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

La direction de l'établissement

1. DÉSIGNATION DES PROJETS

Toute action destinée à promouvoir la section, dont :

- Articles de presse, site internet de l'établissement, blogs dédiés, expositions de travaux d'étudiants, etc. (cette liste n'est pas exhaustive)

Nom et adresse de l'établissement :

Lycée Ambroise Vollard, Bp 399, 3 Rue de Soweto, 97410 St Pierre

2. MODES D'EXPLOITATION ENVISAGÉS DES IMAGES ET TRAVAUX

Support	Durée	Étendue de la diffusion	Prix
Internet Expositions	Année scolaire	Lycée, ville, région Internet monde entier	Gratuit

3. CONSENTEMENT DE L'ÉTUDIANT

☐ Explications explicites et comprises

☐ OUI

☐ NON

☐ sur la diffusion de mes photos

☐ sur la diffusion de mes travaux

☐ OUI

☐ NON

J'accepte que l'on enregistre

☐ mon image

☐ mes travaux

Date et signature de l'étudiant majeur
concerné par l'enregistrement :

Nom de l'étudiant :

Prénom :

Classe :

4. AUTORISATION

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support et la publication de l'image et des travaux de votre enfant mineur dont l'identité est indiquée au paragraphe 3, ci-avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation prévus au paragraphe 2.

Cette fixation et diffusion de l'image et des travaux du mineur que vous représentez sera réalisée sous l'autorité de son établissement, désigné au paragraphe 1.

L'établissement exercera les droits de diffusion acquis par le présent document et attachés à l'image et aux travaux du mineur. L'établissement s'interdit expressément de céder les droits à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'image et/ou des travaux du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou sa vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation qui lui serait préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, la diffusion de l'image et des travaux du mineur ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

.....

Je reconnais expressément n'être lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image, voire de mon nom. Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et de mes travaux, dans le cadre exclusif des projets exposés et tel que j'ai consenti au paragraphe 3

☐ OUI

☐ NON

Fait à :

Le (date) :

Signature :

AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES ET DE TRAVAUX D'ÉTUDIANTS MINEURS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE LA FORMATION

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre des projets des sections concernées, étant entendu que les objectifs de ces projets ont été préalablement expliqués aux étudiants mineurs.

Madame, Monsieur,

La classe de votre enfant va réaliser des actions de promotion de la section afin de relater la vie de la classe. Ces démarches peuvent comprendre notamment :

- des articles concernant la vie de la classe ;
- des travaux d'étudiants (dessins, photographies, textes, images multimédias, sons, etc.). Un article peut être illustré de photographies montrant les étudiants seuls ou en groupes. Nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous autorisant l'utilisation des photographies du mineur que vous représentez, réalisées durant la présente année scolaire, ainsi que le travail éventuellement réalisé par ce mineur, selon les modes d'exploitation indiqués dans la présente autorisation.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

La direction de l'établissement,

1. DÉSIGNATION DES PROJETS

Toute action destinée à promouvoir la section, dont :

- Articles de presse, site internet de l'établissement, blogs dédiés, expositions de travaux d'étudiants, etc. (cette liste n'est pas exhaustive)

Nom et adresse de l'établissement :

Lycée Ambroise Vollard, Bp 399, 3 Rue de Soweto, 97410 St Pierre

2. MODES D'EXPLOITATION ENVISAGÉS DES IMAGES ET TRAVAUX

Support	Durée	Étendue de la diffusion	Prix
Internet Expositions	Année scolaire	Lycée, ville, région Internet, Lycée Ambroise Vollard, monde entier	Gratuit

3. CONSENTEMENT DE L'ÉTUDIANT

☐ On m'a expliqué et j'ai compris.

☐ On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir les photos où l'on me voit et mes travaux.

J'accepte que l'on enregistre

☐ mon image

☐ mes travaux

Date et signature de l'étudiant mineur concerné par l'enregistrement :

Nom de l'étudiant :

Prénom :

Classe :

4. AUTORISATION PARENTALE

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,

Vu le Code de la propriété intellectuelle,

Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation sur support et la publication de l'image et des travaux de votre enfant mineur dont l'identité est indiquée au paragraphe 3, ci-avant, dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 et pour les modes d'exploitation prévus au paragraphe 2.

Cette fixation et diffusion de l'image et des travaux du mineur que vous représentez sera réalisée sous l'autorité de son établissement, désigné au paragraphe 1.

L'établissement exercera les droits de diffusion acquis par le présent document et attachés à l'image et aux travaux du mineur. L'établissement s'interdit expressément de céder les droits à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'image et/ou des travaux du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou sa vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation qui lui serait préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte pédagogique défini, la diffusion de l'image et des travaux du mineur ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

.....

Déclare être le représentant légal du mineur (prénom,nom) :

.....

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image et de ses travaux, dans le cadre exclusif des projets exposés et tel qu'il y a consenti au paragraphe 3.

☐ OUI

☐ NON

Fait à :

Le (date) :

Signature du représentant légal du mineur :

dn RÉUNION
made
mode